

SICAV ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO

Forme juridique : **Société d'Investissement à Capital Variable**Date d'agrément COB : **16 avril 1999**Orientation : **Dominante actions de la zone Euro**Gestionnaire financier par délégation : **Integral Development Asset Management**Dépositaire : **Crédit Lyonnais**Degré de risque : **Fort**CARACTÉRISTIQUES
PRINCIPALES :

L'actif de la SICAV est investi en actions de sociétés cotées de la zone euro sélectionnées selon les critères de l'Investissement Socialement Responsable. La sélection des titres se fait au terme d'une analyse des sociétés en fonction des trois champs de responsabilité : l'économique, le social (comprenant la relation de l'entreprise en interne mais aussi en externe) et l'environnement.

- **Marchés, instruments et techniques d'intervention** : Dans les limites prévues par la réglementation, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers (notamment achats ou ventes de contrats sur indices) ou de gré à gré (cap, floors, swap). Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer à des indices afin de réaliser l'objectif de gestion. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif de l'OPCVM.
- **Indicateur de risque de marché** : la SICAV est en permanence investie et/ou exposée à 100% sur les marchés des actions. La valeur réelle de l'actif est représentée de façon constante pour 90% au moins, par des actions de sociétés de la Communauté Européenne soumises à l'impôt sur les sociétés, dont 75% au moins par des actions des pays de la zone euro.

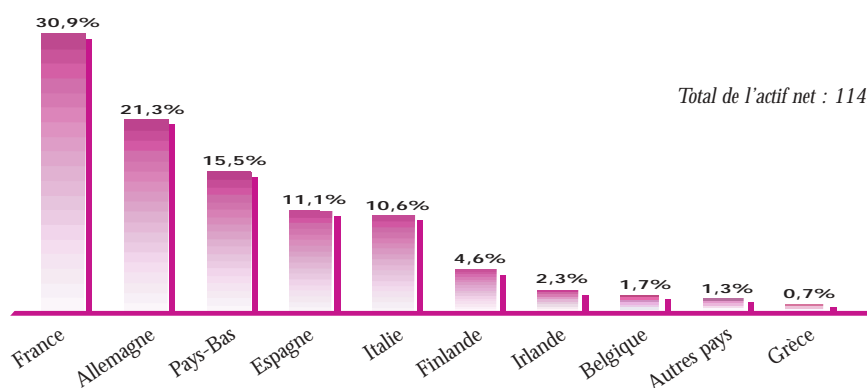
ORIENTATION
DE PLACEMENT :

L'objectif de gestion consiste à rechercher, à moyen ou long terme une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU, tout en contrôlant le risque relatif du portefeuille par rapport à l'indice.

Cette SICAV est éligible au PEA.

Durée minimale de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2003 :



(Source Crédit Lyonnais)

PERFORMANCES* AU 31/12/03

Durée	Performance	Classement	Quartile
3 ans	-36,82%	19 ^{ème} sur 71	2 ^{ème}
1 an	16,46%	55 ^{ème} sur 108	3 ^{ème}

(Source Micropal)

* Les performances passées indiquées ne préjugent en rien des résultats futurs.

EUROSOCIÉTALE

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Date de clôture de l'exercice :

Dernier jour de Bourse ouvert à Paris du mois de décembre de chaque année.

Valeur liquidative d'origine :

100 Euros (soit 655,96 francs).

Périodicité de calcul de la valeur liquidative :

Quotidienne, chaque jour de Bourse ouvert à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Mise à disposition le jour ouvré suivant.

Conditions de souscription et de rachat :

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour jusqu'à 12 heures par l'établissement placeur et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée.

Commission de souscription maximale :

3 %, dont part acquise à la SICAV : néant.

Commission de rachat maximale :

0,5 %, dont part acquise à la SICAV : néant.

Frais de gestion maximum :

Partie fixe : 1,20 % H.T. l'an de l'actif net de la SICAV (O.P.C.V.M. inclus).

Partie variable : 25% H.T. l'an de la surperformance par rapport à la variation de l'indice MSCI EMU au cours d'un exercice. Ces frais de gestion sont provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice de la SICAV. En cas de sous-performance il y aura une reprise de provisions.

Indicateur de performance :

Indice MSCI EMU disponible sur les bases de données Bloomberg et Reuter.

Libellé de la devise de comptabilité :

Euro.